

Réf: Dossier 334025

## Avis de constitution

### SOCIETE « SOGESTI »

Siège Abidjan, Cocody ANGRE 8ème tranches non  
loin de la pharmacie les archardes villa 227, Lot 227, Ilot  
26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOGESTI »

Objet : -Gestion Immobilière, Promotion, Immobilière,  
Rénovation, Location, Vente  
-Conseil , Assistante, Plan Technique ;  
-Conception 3D .

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de (20,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody ANGRE 8ème tranches non  
loin de la pharmacie les archardes villa 227, Lot 227, Ilot  
26

Dirigeant(s) M DOUMOUYA SOUMAILA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07093 du 22/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50677/GTCA/RC/2024 du 22/08/2024

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

